

# VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

## Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue des Frères Lumière et Georges Cuvier du 12 au 29 novembre 2024.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de voirie réalisés par l'entreprise COLAS pour le compte de la Ville de Pontarlier, rue des Frères Lumière et Georges Cuvier, du 12 au 29 novembre 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

Du mardi 12 au vendredi 29 novembre 2024, de 7 h 00 à 18 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule ponctuellement selon les besoins du chantier :

- rue des Frères Lumières : entre le n° 6 et la rue de la Libération
- rue Georges Cuvier

#### ARTICLE 2 – Interdiction de stationnement

Du mardi 12 au vendredi 29 novembre 2024, de 7 h 00 à 18 h 00, le stationnement sera interdit à tout véhicule dans la zone de travaux :

- rue des Frères Lumières : entre le n° 6 et la rue de la Libération
- rue Georges Cuvier

#### ARTICLE 3 -

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

.../...

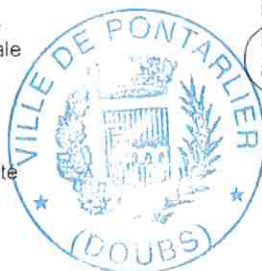
**ARTICLE 3 -**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 8 novembre 2024

Pour le Maire et par délégation,  
Le conseiller municipal délégué  
à la Citoyenneté,

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DMO
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. COLAS
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Romuald VIVOT